

# ADSAO

**15 JUI** **N 1932**

**Prix : 1 franc**

# AUTO-GARAGE BRESTOIS

38-40-42, rue Colbert - BREST

Téléphones 20-52 23-77

Plein centre ville

Réparations générales pour voitures  
de toutes marques  
par mécaniciens  
& électriciens spécialistes

Agence des Automobiles, Tracteurs  
Moteurs Industriels & Marins

## RENAULT

Accessoires et pièces détachées

Succursales à :

CHATEAULIN. Tél. 48

MORGAT. Tél. 13

CAMARET. Tél. 27

Entreprise de Fumisterie — Chauffage Central  
& Plomberie Sanitaire



Maison fondée en 1882

Téléphone 21-22

Anciennes Maisons J. PEDRAZZI  
& PACRA - FROMENT

## R. ZELL

Successeur

Ingénieur diplômé de l'Ecole spéciale des Travaux Publics

Entrepreneur des Chemins de Fer  
de la Marine et de la Ville de Brest

37, Rue Jean Macé

BREST

BREST

Grandeur naturelle



MARQUE DÉPOSÉE

Demandez à votre Fournisseur

## LE DOUBLET

le meilleur des Boulets  
qui convient parfaitement  
aux cuisinières

FABRIQUÉ par la

Société de ROUILLES  
DELMAS-VIELJEUX, GRAIGOLA

(Anciens Etablissements BASTIT)

62, Quai de la Douane - BREST

Téléphone 20-29

Cabinet d'affaires fondé en 1895

**E. MONNIER,**

Membre du Syndicat National  
des Hommes d'affaires de France

Location, Vente et Gérance d'Immeubles et Propriétés

FONDS DE COMMERCE ET D'INDUSTRIES

Assurances - Renseignements commerciaux

Téléph. 21-27 23 bis, Rue Jean Macé - BREST Téléph. 21-27

AJUSTAGE - TOURS - ÉLECTRICITÉ  
Soudure Autogène - Recharges d'Accumulateurs

Téléph. 28-75

R. C. Brest 9143

STOCK MICHELIN

GARAGE JULIEN BONNET

Concessionnaire exclusif des Automobiles

**MATHIS**

10, Rue Traverse

BREST

Klenved ar c'henou hag an dent

**A. LAPIQUONNE**

Succr de L. JEZEQUEL

Tenner dent

Loreet gant skol-vedesinerz Paris

A denn an dent hep poan hag a laka dent nevez, war aour  
ha war gaoutchouk, hervez ar skoueriuo diveza

Gwarantisa a ra e labour

RESEO A RA :

Bep Lun, e LESNEVEN, Hôtel Le Roux, ha bep Sadorn, e  
BRASPARTS hag er Faou. - Ar c'habinet a gonsultationou a  
zo digor e Brest, 4, passage Saint-Martin, aboue 9 eur beteg  
kreisteiz, ha da 2 eur beteg 6 eur.

Tél. 20-16.

Pour tout ce qui concerne

le dessin, l'aquarelle, la peinture  
à l'huile, le pastel, la pyrogravure,  
les métaux et cuirs repoussés,

ADRESSEZ-VOUS A LA

Galerie SALUDEN

14, rue Traverse

et place Sadi-Carnot - BREST

La Vue c'est la Vie

**BLANDEAU**

Opticien diplômé I. C. O. P.

Place Wilson - BREST

Tout le stock de Kodaks

Développe dans la journée

**TIERCELET**

**Nouveautés**

LITTÉRATURE GÉNÉRALE

**André BROULET**

38, Rue Emile Zola - BREST

Téléph. 32.02

## AUX GALERIES S'-MARTIN

108, Rue Jean Jaurès — BREST

### NOUVEAUTÉS

CONFECTION POUR HOMMES & DAMES

## POURQUOI ?

Ne jouissez-vous pas des joies artistiques mises à votre portée par la Science ?

Vous pouvez entendre chaque jour, chez vous, grâce à la T. S. F., des concerts, des conférences, des cours, des informations.

Demandez à la maison **RADIO-ART**, 14, Place de la Tour d'Auvergne, et 32, rue Kéréon, à Quimper, une démonstration de ses appareils si simples, si faciles à manier.

Appareils **Radio-Art**, **Philips**, **Ducretet**, etc... Phonos et disques des grandes marques **Columbia**, **Odéon**, **Polydor**, **Parlophone**, etc...

## Affaiblis, Anémiés

Vos forces reviendront vite si vous savez faire choix d'un fortifiant de premier ordre, à la fois tonique et dépuratif.

L'« **ULMINUCINE MOREUL** » est ce fortifiant. A base d'iode et de phosphate, cette incomparable préparation rend à tous la santé. Enfants faibles, jeunes filles dont la formation est difficile, femmes à l'époque critique, personnes de tout âge épuisées par une longue maladie, ce qu'il faut à tous c'est l'**Ulinucine Moreul**.

Prix : Grand flacon : 29 francs;

Demi-flacon : 15 francs;

Petit flacon : 10 francs.

Si vous toussiez, prenez du **Sirop Celtique**, un de ceux qui sont le plus estimés. Prix : 12 francs.

2<sup>e</sup> Année

JUIN 1932

## L'ADSAO

REVUE MENSUELLE

d'éducation et d'action bretonnes

Organe officiel de la Fédération Adsao

Abonn <sup>ts</sup> : Bretagne <b>10 fr.</b>	ADMINISTRATION :	Secrétariat de Rédaction :
France.. <b>15 -</b>	149, Rue de la Vierge	Cité d'Antin
Etranger <b>20 -</b>	== BREST ==	= BREST =

## Ce que nous voulons ? Organiser les énergies de la Région

Un maître entre tous compétent en la matière a défini la *décentralisation* : un ensemble de réformes destinées à reconstituer la patrie, à lui refaire une tête libre et un corps vigoureux. Ces réformes, quelques forcenés tardigrades ou rétrogrades étant mis à part, on les réclame aujourd'hui unanimement. Si bien qu'il ne semble pas excessif d'affirmer à cette heure qu'après la *question sociale*, tellement grave et tellement compliquée, le plus gros problème qu'on doive aborder et tenter de résoudre au lendemain de la guerre, c'est le problème de la *décentralisation*, ou, pour mieux dire, car ce mot-là ne montre qu'une face du sujet, le problème *régionaliste*.

Il n'est pas aujourd'hui un seul Français intelligent, informé, ou simplement patriote, qui n'appelle de tous ses vœux une division rationnelle de la France en régions. Sur ce point, tout le monde est d'accord. La difficulté naît, en revanche, dès qu'il s'agit de déterminer les principes dont on devra s'inspirer pour réaliser cette division. Car la question est moins simple que ne s'imaginent, en leur candeur un peu têtue, ces demi-réalistes, demi-rêveurs, qu'on appelle MM. les Economistes.

Il n'est qu'une bonne formule régionaliste. On en peut improviser, au petit bonheur, un nombre infini de mauvaises.

La bonne, la vraie, fut présentée durant l'été de 1918, au cours d'une réunion que présidait M. Combenale, vice-président de la C. G. V. (*Confédération générale des Vignerons*). M. Germain Martin (1), un des orateurs de cette journée de petites assises régionalistes, la dégagait remarquablement. Il démontra que la région française de demain ne devait pas être une simple catégorie administrative, ni un organisme politique, mais « le faisceau coordonné de toutes les énergies » d'un territoire logiquement délimité.

Cette région-type ne saurait s'enclorre dans le cadre, aujourd'hui assez universellement condamné, du département. M. Hauser, auteur d'une brochure intitulée *les Régions économiques*, a beau dire, le département fut, en général, une institution détestable, d'un *a priori* saugrenu. Presque jamais il ne fut opportun, ni bien adapté. La naïve explication de Turgot essayant de montrer quelle idée inspira ceux à qui échet la mission de déterminer les limites du département-modèle, pallie à peine la damnable étourderie de ceux qui le créèrent. « Nous avons voulu, dit Turgot, que de tous les points du département on puisse arriver au centre de l'administration en un jour de voyage. »

L'ingénuité de l'aveu ferait presque pardonner la faute, si notre France n'en avait pas fait les frais. Pesez donc avec moi, je vous prie, ces mots lapidaires : *Nous avons voulu...* Voyez-vous le bel et grand air césarien de ces mots, *Omne quod principi placuit legis rigorem habet?*... *On puisse arriver au centre de l'administration...* L'admirable moyen de décentraliser !... *En un jour de voyage...* Mais oui, l'on vous entend bien, ô Turgot ! Vous avez essentiellement tenu — il y paraît assez — à ce que la tyrannie du dit centre s'exercât de la façon la plus efficace et la plus prompte. Dormez en paix, vos vœux furent comblés,

*Et les fruits ont passé les promesses des fleurs.*

Il est vrai qu'il en coûterait à M. Hauser de laisser voir sur ce point la légèreté de Turgot et des Constituants. Aussi, les défend-il avec générosité, avec une générosité, à la vérité,

(1) L'actuel ministre des Finances.

un peu molle, parce qu'il sent bien, au fond, que leur cause est mauvaise. Tout de même, il se moque un peu de nous quand il ajoute, pour les disculper, cette remarque imprévue, d'ailleurs énergiquement démentie par les faits : *Les Constituants voulaient donner au département, au district, à la commune, une très large autonomie.*

D'abord non, ils ne le voulaient pas. Et puis, en telle matière, les nobles intentions, les généreux désirs, les charitables velléités n'importent pas. Les faits sont là. Le fruit fut détestable. Que valait l'arbre ? Demandez à l'Évangile.

Dans cette partie — éminemment flottante et risquée — de sa thèse. M. Hauser nous jure aussi ses grands dieux que *tous les Constituants ne furent pas de purs géomètres, découplant la France, le compas et la règle en main, en circonscriptions sensiblement égales.*

Vrai de vrai, les Constituants n'auraient pas été, comme on l'a longtemps cru, d'enragés géomètres ? Bônald et tant d'autres les auraient-ils donc calomniés ? — Certes non. Et M. Hauser lui-même, quelques lignes plus bas, prend grand soin de dissiper tous nos doutes à cet égard, en se réfutant lui-même dans les impitoyables termes que voici : *Dans la conception des Constituants, la ligne qui dessine les limites d'un département est le lieu géométrique des points qu'une journée de voyage sépare du chef-lieu.*

Seigneur Dieu, qu'auraient donc imaginé ces gens-là, s'ils avaient vraiment été géomètres ?

Non, l'aménagement des régions et la charge de déterminer leurs limites ne sont pas l'affaire des abstrauteurs de quintessence, éternels ennemis de « ces autorités naturelles fondées sur l'affection et le respect des populations » dont a parlé jadis Le Play. Ces malheureux rêvent sans cesse, s'imaginant, de bonne foi peut-être, que rêver, c'est la même chose que réfléchir. De l'histoire, de la vie, du train des choses, ils ignorent tout, et ne peuvent se résoudre à admettre que M. le Préfet, père d'un quatre-vingtième environ de l'Administration française, soit le grand ennemi des libertés locales et le plus ferme appui d'une organisation naguère bâclée, dans laquelle,

comme a dit encore Le Play, « la famille est absorbée par la commune, la commune par le département, le département par l'Etat, les provinces par Paris, la nation entière par la bureaucratie. »

En telle matière, le plus clair de la besogne doit incomber aux compétents et aux intéressés éclairés : associations locales ou régionales de tous ordres, telles que, dans deux ordres d'idées bien différents, le *félibrige*, vrai père, au reste, du régionalisme, ou la *Confédération générale des Vignerons*, banques provinciales, au besoin fédérées, comme le propose M. J. Desthieux, et, dans la plus large mesure, émancipées de l'onéreuse tutelle des grands comptoirs nationaux — groupements de Caisses d'épargne, selon le vœu de M. Henri Brenier, directeur des services de la Chambre de commerce de Marseille, soit en vue d'« entreprises d'intérêt public permanent », soit en vue « d'entreprises corporatives dans lesquelles l'intervention du facteur régional permet de mieux répartir le risque » — corps savants, académies provinciales, que sais-je encore ?

On est assez d'accord, en tout cas, dans les milieux régionalistes, pour affirmer que c'est surtout l'initiative privée qui donnera véritablement à la région « la plénitude de la vie ». En face de ces graves problèmes où il n'entend plus grand-chose depuis qu'il a cessé de se montrer paternel et informé, il faudra que l'Etat se résigne à prendre une attitude relativement réservée. La province se méfie de son zèle, pour ne pas dire de son ingérence. Elle le supplie de se confiner dans son vrai rôle, d'ailleurs très beau, de modérateur, d'ordonnateur et d'arbitre. Du jour au lendemain, sous ce rapport, il peut avoir tellement à faire en présence d'efforts concurrents ou contradictoires, d'appétits régionalistes excessifs. Le tout serait qu'il demeurât, dans ses interventions, équitable et désintéressé, voire insensible, pour le plus grand bien des régions et, par contre-coup, du pays tout entier, aux sordides considérations d'intérêt électoral. Il lui appartiendrait, par exemple, de brider la fantaisie envahissante de telles régions ou villes *tentaculaires*, peut-être un peu trop pressées de rééditer,

à leur propre avantage, l'injuste et cynique sottise de *recentraliser* à outrance, à l'instar de Paris.

L'Etat, en somme, n'a qu'à laisser se renouer sous ses yeux bienveillants, et sans qu'il s'en mêle trop, une vieille tradition française qui a fait ses preuves, et qu'il s'agit simplement d'adapter aux temps nouveaux. Il faut qu'il se souvienne qu'autrefois il y eut chez nous des libertés locales dont nous ferions aujourd'hui, comme on dit, nos dimanches. Il faut qu'il laisse se constituer sous sa protection point tatillonne, ces républiques fraternelles du pays de France, que le moins républicain, à coup sûr, de nos penseurs politiques actuels appelle de tous ses vœux, vraies pépinières de grands citoyens dont, en 1822, Royer-Collard lui-même pleura la lamentable mort.

JOSÉ VINCENT.

---

## Protester, gémir ?

J'AIMERAIS MIEUX DANSER...

*Le front barré, les yeux durs, il entra et, aussitôt, d'une voix de colère :*

— Ainsi donc c'est bien vrai : notre Conseil fédéral a décidé de commémorer le 4<sup>e</sup> Centenaire du traité franco-breton ?

— Oui, « dans un esprit d'union et de liberté ». Est-ce que cela vous étonne ?

— Dites que cela m'écoeure et me révolte.

— Calmez-vous.

— Comment ! Un traité qui marque l'ère de notre asservissement ! Un traité dont toutes les clauses, toutes, vous m'entendez, ont été violées par les rois, les empereurs et les républiques de France ! Vous commémorez ça ?

— Oui, le traité, l'union, mais pas...

— C'est trop fort ! Commencez par me biffer du registre de vos abonnés. Je suis désormais fixé sur la qualité de votre patriotisme : il sent le sapin, mon cher, le sapin !...

La porte claqua: mon ami était dehors, persuadé que l'Adsao allait monter les plus belles fêtes du monde pour manifester au monde sa conviction que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Qu'on a donc parfois de la peine à se faire comprendre, même des siens! S'il fût resté m'écouter, j'aurais, le plus posément possible, expliqué à mon bouillant ami qu'il y a sapin et sapin, fagot et fagot.

Puisqu'il s'agit de commémoration, je verrais, pour ma part, trois manières d'y procéder: la première, la deuxième et la troisième.

1° Vous organisez des réjouissances, comme le font à cette heure les commerçants vanneçais, ou vous y participez: vous paraissez, vous illuminez, vous chantez, vous dansez si cela vous chante de danser... L'Adsao n'a jamais dit qu'il ferait ça ni rien de ça.

2° Une autre manière de commémorer consisterait à protester contre la commémoration elle-même, à stigmatiser de bonne encre ou de bonne salive les gouvernements parjures et despotiques... Après quoi, conscients d'avoir noblement accompli son devoir, on peut s'asseoir ou même se coucher pour pleurer, comme un enfant, des libertés qu'on n'a pas su défendre en homme.

Moi, je hais les pleurards, les rêveurs à nacelle ou sans nacelle, et s'il me fallait absolument choisir entre gémir ou danser, je crois bien que je prendrais le parti de m'en aller à Vannes batifoler avec les camarades au profit du commerce local.

3° Reste, heureusement, une troisième manière de commémorer, qui pourrait bien être la bonne, celle précisément qu'indiquait l'ordre du jour incriminé.

Que disait-il?

a) Que l'union de la Bretagne et de la France était inévitable;

b) Que les Etats bretons, en se résignant à la signer, eurent sages d'exiger, en échange de leur indépendance poli-

tique, la garantie « à perpétuité » des libertés particulières de la Bretagne;

s) Que l'Adsao « saluait avec reconnaissance et avec orgueil la multitude des Bretons de tout rang qui ont lutté, souffert, versé leur sang pour défendre ces libertés... »;

d) Et enfin ceci: « Pour sa part, l'Adsao entend marquer l'année du Centenaire par un redoublement d'activité dans sa campagne pour les libertés bretonnes... »

La voilà, notre manière à nous: ce n'est ni de gémir, ni de danser, c'est d'agir.

P. MANACH.

## Kan an Hader

Da brezegegien an Adsao.

Soc'h ar brezel en deus freuzet douar hon Arvor :  
Mal eo teuler had en ero digor.

\*\*  
Sao,

Hader, Breiz a zihun;

'Man 'n heol nevez o liva lein ar run...

Sao!

Bennoz Doue a baro

War neb a venn gounit buhez ar Vro.

\*\*

Hon tadou gant o gwad a drempas an dachenn :

Piou a gredfe damanti d'e c'houezenn ?

\*\*

Poania 'vo ret abarz ma welo Breiz lirzin

'Hed ar mor glas an ed aour o c'hoarzin.

\*\*

Poania 'vit ma vleunio korf ha spered ar Ouenn,

Ma kresko Breiz 'mesk ar Boblou laouen.

\*\*

Fizians ! War gresk e za nerz unvan an Adsao.

Puilh 'vo an eost : adveva raf ar Vro.

BRUG-ARÉ.

## Le Chant du Semeur

Aux propagandistes de l'ADSAO.

*Le soc de la guerre a déchiré la terre d'Armor : il est temps de jeter la semence dans le sillon ouvert.*

✱

*Debout, semeur ! La Bretagne se réveille; un soleil nouveau teinte la cime des collines. Debout ! La bénédiction de Dieu luira sur le Breton qui peine à gagner le pain de la Patrie.*

✱

*Nos Pères de leur sang ont fécondé le sol : qui de nous oserait marchandiser ses sueurs ?*

✱

*Il faudra peiner avant que la Bretagne ait la joie de voir, le long des flots bleus, rire l'or des moissons.*

✱

*Peiner pour que fleurissent le corps et l'âme de la Race et que la Bretagne grandisse parmi les peuples en paix.*

✱

*Sachons tenir ! Les forces unies de l'Adsao progressent : la moisson sera riche et la patrie recevra !*

« Je demeure convaincu que l'unité nationale sera mieux assurée par l'autonomie régionale sagement réglée, égale pour tous, que par une centralisation excessive, déprimante et inefficace... »

J. HENNESSY,

député radical, ancien ministre.

BRETONS... ACHETEZ BRETON

“HO TY”

5 et 7, rue Jean Jaurès — BREST

est et doit rester

votre maison d'ameublement et literie

NOS GRANDS SOUVENIRS

## A propos d'un discours du Sénateur R. Grand

Montfort-l'Amaury est une petite bourgade de l'Île-de-France qui a dépendu, trois siècles durant, des souverains bretons. Depuis 1899, nos compatriotes de la région parisienne s'y réunissent, le premier dimanche de juin; ils y assistent à la messe, chantent des cantiques et entendent un sermon breton, puis, binious et bannières en tête, traversent la ville en pittoresque cortège, saluent le monument des morts et la maison de V. Hugo (dont la mère était bretonne) et se rendent à la mairie. Ils y applaudissent les meilleures poésies du concours Léon Durocher (notre ami Bergot y remporta le premier prix en 1931); ils y échangent des discours très vibrants de patriotisme breton.

\*\*\*

Celui que M. Roger Grand, sénateur du Morbihan, a prononcé cette année, mérite d'autant plus de retenir l'attention qu'il évoque de notre histoire un événement capital et de brûlante actualité. L'orateur a parlé de l'union de la Bretagne et de la France. C'est lui-même, notons-le, qui a pris soin de souligner cette conjonction, voulant par là marquer que le pacte franco-breton de 1532 scella l'alliance de deux nations.

Quel concours de circonstances politiques et militaires déterminèrent nos ancêtres à sacrifier leur indépendance politique et territoriale? On n'ignore pas que, dès son avènement, Louis XI la jugea incompatible avec la sécurité de la France et se jura de l'abolir par tous les moyens: force, ruse, intrigues, faveurs. En 1475, il ne comptait pas moins de 500 gentilshommes bretons dans sa garde royale. La défaite de Saint-Aubin-du-Cormier (1488) livra notre pays à la merci du roi de France. En vain la duchesse Anne essaya-t-elle de maintenir l'indépendance de la patrie. Assiégée dans Rennes par Charles VIII, abandonnée par Maximilien d'Autriche, son



fiancé, incapable, faute d'argent et de soldats, de continuer la lutte, elle dut accepter la main que lui offrait son vainqueur avec le titre de reine de France. Par son mariage avec Charles VIII, puis avec Louis XII, elle sauva ce qu'elle put des libertés nationales. En 1515, la princesse Claude, sa fille, faisait à François d'Angoulême, le futur François I<sup>er</sup>, cession perpétuelle de la Bretagne. Et encore, observe M. Roger Grand, fallut-il que le roi vint séjourner au château de Suscinio, dans la presqu'île de Quiberon, pour préparer et faire adopter après pas mal d'intrigues, le traité qui unit la Bretagne et la France.

\*\*

On voit des écrivains, des orateurs et même des historiens qui se plaisent à proclamer que notre pays s'est donné librement à la France. Il est permis de demander quel sentiment leur dicte cette affirmation assez risquée : est-ce magnanimité de patriotes avides de manifester à la France un attachement d'autant plus vif et plus délicat qu'il aurait été spontané dans sa source première? Est-ce fierté de citoyens soucieux de faire croire que la Bretagne n'aurait pas été positivement vaincue et ne devrait pas subir le sort des vaincus? Peu importe, au demeurant. Les faits sont les faits : ils attestent que ce fut « pour obtenir une paix durable » que les Etats bretons consentirent, après de tumultueux débats et d'épiques résistances, à signer le traité d'union; ils témoignent aussi de la noble constance de la Bretagne à en observer toutes les clauses; ils montrent enfin que quatre siècles de vie commune ont enraciné au cœur de l'immense majorité de nos compatriotes, un sincère amour de la France, un amour qui se concilie parfaitement avec la passion de la justice et un invincible attachement aux libertés qui firent et referont la Bretagne grande parmi toutes les Races.

~~~~~  
 Vous dites : « Je suis Breton ».

— C'est un honneur; mais vous n'avez eu que la peine de naître pour l'obtenir! Que faites-vous pour vous en montrer digne? Que faites-vous pour la Bretagne? Etes-vous seulement membre de l'ADSAO et abonné à sa Revue?

## Sur le vif

### Le Breton tel qu'on le parle dans les concours

LAN. — Sel 'ta, Per, deuet oas d'ar c'honkour?

PER. — Ia, eur gazez a brezantan evit ar championnat départemental.

LAN. — E pe seurt peloton eman-hi?

PER. — En trede. Ha gouzout a rez-te piou a zo er Gommission?

LAN. — Gwelout a ran a-hont inspecteur an trede arrondissement hag, en o c'hichen directeur ha sous-directeur Dépôt Lamballe.

PER. — Kenavo, Lan; poent eo d'in tostaat : eur pennadig'zo eo kommanset ar c'honkour-épreuve. Arabad e lezenn da dremen va numéro d'ordre.

LAN. — Kenavo 'ta, Per, ha chans vat d'it : ar prime a gonservation gant prime ar c'honkour a rafe eur vozadig vrao a villiji. Eun dra benag a regali?

PER. — Ar pez a giri...

### Réflexions amères

Le dialogue qu'on vient de lire est rigoureusement authentique. Je l'ai entendu et noté, le 16 mai dernier, au concours de Landivisiau. Des milliers de cultivateurs s'y coudoyaient autour de l'immense piste. A peu près tous, ils parlaient le breton — un breton convenable tant qu'il n'exprimait que des idées familières; burlesque, barbare, déconcertant dès qu'il abordait le domaine économique.

Je ne prétends pas présenter ce fait comme une découverte. C'est un fait pourtant et qui se multiplie avec les assemblées où se traitent les questions professionnelles, civiques, administratives. Assistez-y : quel massacre d'innocents, je veux dire de mots sans défense; quelle affreuse mutilation de notre parler! Fait alarmant aussi, car les préoccupations d'ordre économique et social envahissent l'esprit public et deviennent la matière courante des conversations.

Des conversations bretonnes. Car, ceci est à noter : chaque fois qu'un sujet le passionne, instinctivement le Breton moyen « va en breton ». Il n'est jamais sûr ni de bien rendre, ni de bien saisir une pensée en français. Et comme il manque de mots bretons pour habiller les idées nouvelles d'ordre économique, administratif, scientifique, il fait comme Per et Lan : il en emprunte au français et produit ce parler

qui n'est ni une langue ni un patois, cet « horrible mélange qui n'a de nom dans aucune langue ».

Voilà, je le crains, la grande tare du parler breton : il s'abâtardit.

✱

J'entends la réponse des zélés redresseurs de la langue : n'avons-nous pas fait tout ce qu'il fallait pour la mettre au niveau des besoins modernes? N'avons-nous pas publié des dictionnaires et des vocabulaires scientifiques? — Tous les littérateurs vous en savent gré; mais vous ne vous figurez pas que l'homme du peuple les consulte? Les mots que vous y entassez ressemblent à des pièces de monnaie neuve qui ne sortiraient pas des coffres de la Banque de France. Trésors si vous voulez, mais trésors enfouis. Si vous voulez qu'ils servent, servez-les, mettez-les en circulation; libérez ces captifs, qu'on les voie, qu'on les connaisse, qu'on les fréquente s'ils sont sociables. Plus simplement : parlez-les, écrivez-les.

C'est ici le chiendent. En dehors de l'Adsaio et de l'Office central, où sont les orateurs qui ont essayé d'exposer en breton les idées, systèmes et faits économiques, par exemple? En dehors de Fanch Kouer, du *Courrier*, et de *Breiz*, l'hebdomadaire trégorrois, quelle plume s'est efforcée de les traduire en breton populaire?

On est en train de nous créer une littérature brillante : une pièce de J. Riou, un poème d'Yvon Drézen, un roman de R. Hémon, une élogie de X. de Langlais, un récit d'Abeozen ou de Meavenn, un chant de notre Brug-Arê sont un régal pour les esprits cultivés. Malheureusement, ces écrivains, sauf le dernier, ne fréquentent pas les concours, les réunions professionnelles, les assemblées politiques. Ils vivent avec leur idéal, loin du forum où se débattent les intérêts du peuple. Leurs écrits n'en reproduisent que de vagues échos. Alors, le français accapare la place du breton. La tournure de la phrase reste celtique encore; mais les termes étrangers y pullulent.

Une langue qui ne fournit pas de vocables aux préoccupations courantes d'un peuple, devient une langue d'amateurs et se condamne à mourir.

HADER.

---

## Librairie LE JAN

27, Rue de Siam = BREST

Tous les livres français et bretons

Fournitures pour Ecoles et Bureaux

## Autour d'un nouveau-né

*Le ministère Herriot comprend 18 membres. Pas un élu breton dans toute l'équipe. Par contre, le Midi et le Midi « moins un quart » n'y compteront pas moins de 10 représentants.*

*C'est logique, puisque la France entière est, suivant l'expression d'un ancien préfet, « une république méridionale ».*

✱

*Sur les 18, j'en connais trois qui professent des idées nettement régionalistes. Ce sont : MM. Paul-Boncour, J. Godard et Germain Martin. Sans doute y en a-t-il d'autres... puisqu'on dit ce ministère intelligent.*

✱

*Un qui ne l'est pas du tout (régionaliste), c'est M. Herriot. Il a dit et redit à la Chambre, dès la première séance, avec une chaleur communicative, qu'à ses yeux « la République est une est indivisible ». Le tout est de s'entendre. Personne, dans le mouvement régionaliste, n'en veut à l'unité politique et territoriale de la France. M. Herriot se battait contre des fantômes.*

✱

*Mais là où M. Herriot a dit une sottise plus grosse que sa propre personne, c'est quand il a déclaré qu'il ne connaissait pas l'Alsace, qu'il ne connaissait que trois départements. Pour M. Herriot, il n'existe donc pas d'Alsaciens : il n'y a que des Haut-Rhinois et des Bas-Rhinois... Pas de Bretons non plus : rien que des Côtes-du-Nordois, des Ille-et-Vilainois. Et voilà comment, avec une bonne éponge et un peu de salive jacobine, on efface les siècles et supprime des peuples.*

✱

*Une voix s'est élevée à la Chambre pour venger le bon sens. M. Walter, député d'Alsace, déclara au nom de sept de ses collègues : « Nous sommes Alsaciens et Français. Régionalistes, nous n'abandonnons aucune de nos revendications, aucune de nos espérances. Nous reconnaissons toutefois qu'aujourd'hui le plus pressé ce n'est pas de réorganiser nos provinces, mais bien d'assurer la paix entre les peuples, de relever nos finances, d'enrayer le chômage. Nous sommes d'avis que, pour accomplir cette œuvre urgente, tous les bons Français doivent se donner la main. »*

*Après de ces nobles paroles, la réponse jacobine de M. Herriot parut bien mesquine.*

## AVIS

Nous prions instamment ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore réglé leur abonnement de l'année en cours de vouloir bien le faire avant le 30 juin. Passé cette date, nous les prions de réserver bon accueil au mandat de recouvrement que leur présentera le facteur.

---

POUR LE PROGRÈS BRETON

---

### Utile mais tardive mesure

Deux organes importants : le VI<sup>e</sup> Groupement économique de Rennes et la Chambre bretonne d'agriculture ont décidé, pour donner plus de valeur aux produits de chez nous, de créer une marque de garantie qu'ils appellent marque BRETAGNE. Celle-ci sera mise à la disposition des producteurs et expéditeurs. Elle attestera l'excellente qualité des marchandises.

Utile décision.

Prise et appliquée plus tôt, elle eût empêché, par exemple, nos choux-fleurs d'être supplantés, sur les marchés allemands, dans une proportion de 90 0/0.

Utile décision.

Pourquoi faut-il, relate l'*Ouest-Eclair* du 31 mai, que, « malgré toute la diligence des organisateurs, ceux-ci n'ont pu surmonter, pour l'ensemble de la Bretagne, les difficultés très réelles d'une vaste organisation ? »

Pourquoi ? Tout simplement parce que la Bretagne ne possède aucun organe collectif de défense et de progrès. Voici deux ans que l'*Adsao* ne cesse de réclamer que les hommes investis de la confiance de nos compatriotes, que les dirigeants de nos

organisations professionnelles veuillent bien s'entendre pour constituer le Conseil supérieur des Intérêts bretons. Si on l'avait créé à temps, les décrets Gilmour et autres ne nous auraient pas pris au dépourvu; l'utile décision eût été prise plus tôt et eût trouvé à son service des agents d'exécution. Et au lieu d'improviser des marques départementales, comme on doit se borner à le faire aujourd'hui, c'est la marque BRETAGNE, autrement prestigieuse, qui eût joué dès ce printemps...

---

### Patience et longueur de temps...

---

Le port de Camaret, premier centre langoustier de France, au trafic annuel de 20 millions de francs, va-t-il être enfin amélioré?

La route est longue de Paris à la presqu'île et l'Etat, dont nous alimentons si largement le budget, lésine volontiers avec les Bretons...

Pourtant, un avant-projet de 1930 a prévu 12 millions de francs pour le dragage de l'anse, le prolongement du quai Toudouze, la construction d'un môle et d'un vaste terre-plein.

Au Conseil général, notre ami Mocaër, membre du Conseil fédéral de l'*Adsao*, a été chargé d'étudier cet avant-projet. Il a proposé d'en réduire les dépenses à 9.500.000 francs, dont 1.200.000 à la charge du département, la moitié à la charge de l'Etat et le reste à la charge des intéressés.

Les conclusions du rapporteur ont été adoptées.

Reste l'Etat, maître de la Bretagne et de son argent. Va-t-il se montrer moins ladre envers elle? Va-t-il céder aux pressantes sollicitations de M. D.-J. Corre, président de la Chambre de commerce de Brest et, lui aussi, membre de l'*Adsao*? Il n'est pas douteux, en tout cas, que, lorsque le nouveau projet lui sera communiqué, il ne sollicite et n'obtienne de l'honorable Compagnie un nouveau vœu en faveur des Camarétois.

# La vie active de l' "Adsao"

Four l'éternelle vaincue

## En campagne, Messieurs

Foin des vœux stériles !

Un Breton nous écrit de Saint-Pol :

*« Enfin, un mouvement populaire est né en Bretagne et la Région qui a entendu sa parole s'est levée, prête à le suivre. C'est un exemple, une espérance et, dès maintenant, dans le désarroi ou l'inaction générale, un réconfort. Me permettez-vous de parler franc? Certains — dont je suis — vous reprochent de trop négliger la Langue et ses droits. Est-il vrai que l'Adsao n'a pas cru devoir s'associer à une démarche récente qui réclamait l'enseignement du breton dans les écoles de Basse-Bretagne? »*

— C'est vrai, avons-nous répondu à l'aimable Saint-Pol; l'Adsao n'a pas marché parce que l'Adsao n'a aucun goût pour les démarches inutiles. Présentée dans les conditions où elle l'a été, la supplique — c'en était une et que nous aurions souhaitée moins suppliante — la supplique en question était vouée à un échec humiliant.

Et d'humiliations, nous n'en avons que trop essayées.

Souvenez-vous : à tous les groupes et personnalités — une dizaine à ma connaissance — qui, depuis 1870, ont produit la même réclamation, l'Etat n'a jamais répondu que par des refus. Même des hommes bien en cour, tels que M. Guyeisse en 1910 et M. Bouilloux-Lafont en 1919, n'ont réussi à en obtenir que l'expression de regrets évasifs. Un ministre de 1926, inaugurant notre *Ty-Breiz* à l'Exposition des Arts décoratifs, ne commettait-il pas la goujaterie de dire aux Bretons, dont il était l'invité, que la langue bretonne devait disparaître !

Quand on a vu se briser à l'indifférence de la Société des Nations et de notre Pouvoir central une pétition du vaillant marquis de l'Estourbeillon, qui réclamait, elle aussi, l'enseignement du breton et qu'appuyaient près de 900 signatures de notabilités bretonnes sérieusement, peut-on escompter le succès de la récente intervention de trois ou quatre comités trop modestes ?

Le *Bleun-Brug* annonce que, dans son prochain congrès de Brest, entre deux manifestations qui seront superbes, il va chercher le moyen d'enrayer le navrant recul de notre vieux parler.

Je serais surpris que, pour la vingtième fois peut-être, il n'émit

pas le même vœu que nos trois comités... On peut, si l'on a du cœur, être touché de cette persévérance. Le gouvernement, lui, ne l'est pas du tout. Aussi, depuis 25 ou 30 ans, la question n'a pas avancé d'un pas; et, pour être si mollement soutenue d'une part, si constamment bafouée de l'autre, une de nos revendications les plus sacrées semble peu à peu dans le discrédit.

Allons-nous éternellement nous déshonorer par cette attitude de vaincus geignards ou résignés et croit-on, en vérité, avoir rempli tout son devoir quand on a gémi sur le déclin de notre parler national, ou levé le doigt, une fois par an, l'espace d'une seconde, en sa faveur ?

Ceci tournerait à la plaisanterie.

La vérité — ceux qui sont dans la lutte ont le droit de la dire, le devoir de la crier : c'est que la méthode jusqu'à présent pratiquée est détestable.

Détestable parce que paresseuse;

Détestable parce qu'impuissante;

Détestable parce qu'elle nous rend ridicules.

### Et vive l'action !

Il faudra trouver mieux ou renoncer au succès.

Si abimé qu'on soit dans l'amour du passé, on garde pourtant des yeux pour voir le présent. Or, qu'on le veuille ou non, le présent c'est la démocratie, c'est le règne du nombre, de l'opinion. Il ne s'agit plus de gagner la faveur d'une Majesté régnante; c'est l'esprit et le cœur du peuple qu'il faut conquérir. Vous vous rappelez ce congrès fameux de 1927 où un Inspecteur de l'enseignement libre déclara : « Vous réclamez le breton à l'école? La majorité des parents n'en veut pas ; commencez par convertir les parents. »

D'unanimes applaudissements soulignèrent cette courageuse affirmation.

Or, qu'a-t-on fait pour éclairer les parents ?

Rien du tout, vous le savez bien.

Naguère, nous avions Corentin Le Nours, au *Courrier*. Sa grande voix s'est tue, hélas ! Son journal en souffre cruellement et la cause du breton encore plus; car ce ne sont pas les pleurs versés dans quelque coin d'une revue sans lecteurs qui peuvent galvaniser l'opinion.

Et pourtant, elle ne demande qu'à être réveillée.

Ceux qui en douteraient n'ont qu'à venir aux réunions de l'Adsao.

Convaincu qu'en démocratie, nulle revendication ne triomphe que dans la mesure où elle a conquis l'adhésion du peuple, l'Adsao a porté devant le peuple la cause de l'enseignement breton. Des vingt-cinq réunions publiques qu'il a tenues ces derniers mois, il n'en est pas une où ses orateurs n'aient vigoureusement soutenu les droits de notre langue. Dans quel dessein ? Il a dit aux parents qui sont venus

l'écouter : Nous vivons dans un pays où, depuis dix siècles, on use du français et du breton; vos enfants ont donc intérêt à bien apprendre le français et le breton, l'un par l'autre...

J'en atteste nos milliers d'auditeurs : nul passage de nos discours n'est plus cordialement applaudi que la démonstration de cette vérité, j'allais dire : l'exposé de cette évidence.

Le peuple breton est donc disposé à soutenir la lutte pour ses droits scolaires en même temps que pour ses libertés régionales. Encore faut-il qu'il les connaisse. Nous continuerons, quant à nous, notre propagande et, quand nous la jugerons assez avancée en profondeur et en étendue, nous nous adresserons aux représentants officiels du peuple, à ceux qui ont mandat et qualité pour parler en son nom, aux élus de nos communes, de nos départements, et nous leur présenterons les ordres du jour adoptés dans nos réunions.

— Vos électeurs, messieurs, réclament que le breton devienne langue d'enseignement : ne voulez-vous pas soutenir leur revendication ?

On connaît peu de mandataires qui fassent la sourde oreille aux vœux de leurs mandants. Supposez que, dans un an par exemple, quelques dizaines de municipalités veuillent bien le ratifier, que la grande presse régionale fasse écho à leurs délibérations favorables, que, peu à peu, l'effort de revendication s'élargisse jusqu'aux frontières de la Basse-Bretagne — est-ce que vous croyez qu'en présence de ce mouvement populaire, le gouvernement ne se montrera pas un peu moins rébarbatif et peut-être un peu plus conciliant ?

C'est l'espoir qui soutient nos militants. Illusion ? L'avenir le dira. Toujours est-il que, déjà et très largement, l'Adsaö se voit récompensé d'avoir fait confiance au peuple breton.

Aux patriotes qui jugeraient sa méthode mauvaise, il dit : offrez mieux.

A ceux qui, la jugeant efficace, veulent se donner la peine et le mérite d'agir : en campagne, messieurs !

F.-M. HADER.

### On chante le "Bro-Goz"

A l'occasion d'une promenade au pays de Morlaix, le patronage de Landerneau a organisé un banquet qui s'est terminé par le chant du *Bro goz ma Zadou*.

C'est par le même chant national que s'est clôturé le congrès tenu à Quimperlé par l'Union nationale des Combattants.

Le *Bro goz* a encore retenti dans une assemblée présidée à Quimper par M. le préfet L'Honnédé.

## M. le Sénateur Fortin préside une réunion de l'Adsaö

Nous publierons, dans notre numéro de juillet, un compte rendu détaillé des deux réunions publiques tenues le 19 mai, à *Plouguin*, devant 300 hommes, et à *Ploudalmézeau*, devant un auditoire que des fêtes locales ont rendu moins nombreux.

Voici dans quels termes l'*Ouest-Eclair* du 23 mai relate cette dernière réunion :

### PLOUDALMÉZEAU

« A L'ADSAO. — Une réunion était organisée dimanche, à l'issue des vêpres, au patronage des Arzelliz, sous la présidence de M. Fortin, maire. M. le chanoine Deryien, curé, y assistait.

« En termes délicats, M. Fortin présenta M. l'abbé Madec, secrétaire général de l'Adsaö, excellent orateur, déjà connu à Ploudalmézeau.

« M. l'abbé Madec remercia M. Fortin de la sympathie qu'il venait de témoigner à l'Adsaö.

« Par une causerie très instructive et agrémentée d'une foule d'exemples, M. l'abbé Madec retraça à grands traits l'histoire des libertés bretonnes; il étala les méfaits de la centralisation, notamment dans le domaine agricole. Après avoir fait appel aux auditeurs de se grouper, il termina en concluant par les termes d'un orateur éminemment connu : « Le paysan français a entre les mains l'instrument de sa prospérité, « L'Association ».

« M. Fortin remercia M. l'abbé Madec, tout en souhaitant que nombreuses soient les adhésions à l'Adsaö. »

### A Plouguonvelin

Il est près de midi quand la réunion peut s'ouvrir, salle Pellen. Parmi les assistants (une soixantaine d'hommes), nous remarquons : M. le recteur, M. le vicaire, M. le maire et un fort groupe de jeunes qui seront particulièrement impressionnés par les paroles de l'orateur. L'un d'eux se fera propagandiste de la revue et, en quelques minutes, réussit à en placer 38. Un autre jeune, René Cloutre, du bourg, acceptera de représenter l'Adsaö à Plouguonvelin.

Ainsi, à travers succès et demi-succès, le mouvement progresse et s'organise avec une sage lenteur. Comme dit notre Brug-Aré :

*Fizians ! War gresk e za ners urvan an Adsaö.*

## PLOUGUERNEAU

## 700 auditeurs applaudissent le programme de l'« Adsao »

L'Adsao doit à Etienne Boucher, son correspondant local, d'avoir pu tenir à Plouguerneau une de ses plus magnifiques réunions. Annoncées, deux dimanches consécutifs, après tous les offices, préparées par une large distribution de tracts bretons, présidées au bourg par M. Abjean, conseiller d'arrondissement; au Grouannec, par M. Déniel, qu'assistait MM. Abjean, adjoint-maire; Cabon, conseiller municipal et président de la mutuelle-accidents; Ulvoas et Simier, elles ont groupé un fort total de 700 assistants, qui ont suivi avec une attention passionnée l'exposé de notre programme de relèvement.

Beaucoup de nos lecteurs ont entendu MM. Pellé et Madec. Ils savent quelle abondance de sûre documentation, quel esprit pratique et quelle vigueur oratoire ils déploient au service de leur idéal. Notre ami Ménez portait la parole pour la première fois dans nos réunions. L'épreuve de la tribune est fatale à bien des novices. A voir l'aisance avec laquelle il développa ses idées; à entendre l'accent de persuasion qui animait son discours, on eût pris le jeune orateur pour un vétéran de la tribune.

Pour mesurer la sympathie que l'auditoire témoigna à nos trois propagandistes et surtout à leurs idées, il suffira de noter que 240 numéros de notre revue ont été écoulés dans la seule journée du 22 mai et dans la seule commune de Plouguerneau.

## L'ADSAO ET LE BLEUN-BRUG

Plouguerneau est la commune où, de longues années avant et après la guerre, le fondateur du *Bleun-Brug* exerça son ministère. M. Madec ne perdit pas l'occasion d'exprimer son amitié pour M. l'abbé Perrot et son admiration pour le splendide dévouement dont il donne l'exemple depuis plus de trente ans. Il le fit en termes émouvants et qui déchainèrent dans l'assemblée une salve d'applaudissements.

Mais il se devait de marquer avec netteté les différences essentielles qui existent entre l'Adsao et le *Bleun-Brug*.

a) Le *Bleun-Brug*, à la suite des suspensions que lui ont attirées les outrances de quelques-uns de ses représentants officiels, a dû borner son programme à la défense de la foi et de la langue bretonnes; l'Adsao (on le verra plus loin) arbore un programme plus complet de rénovation bretonne.

b) Le *Bleun-Brug* n'admet dans ses rangs que des catholiques et est soumis à la direction effective de l'autorité religieuse dans le dio-

cèse où il apparaît, depuis 1927, comme une œuvre annexe de l'Action catholique; l'Adsao professe le plus sincère et le plus profond respect pour les traditions de la Bretagne comme pour les croyances et les opinions personnelles de ses adhérents. Toute sa doctrine et son action s'inspirent des grands principes de justice et de fraternité. Il ne se réclame d'aucune confession religieuse ni d'aucun parti politique; il considère comme une nécessité vitale l'union de tous les Bretons de bonne volonté pour la défense de leurs intérêts communs.

c) Le *Bleun-Brug* exerce son action par le moyen de comités régionaux et ne se soucie guère de recruter beaucoup d'adhérents parmi le peuple; l'Adsao suit la méthode inverse: il s'appuie avant tout sur la confiance populaire; il s'efforce de multiplier les sections communales qu'il fédère et dont le comité régional n'est que l'émanation.

d) Le *Bleun-Brug* s'adresse principalement aux Bretonnants de Basse-Bretagne; l'Adsao fait appel à tous les Bretons de race et de sentiment, quelle que soit leur langue.

Cette comparaison montre assez qu'entre l'Adsao et le *Bleun-Brug* n'existe aucune ombre d'hostilité. Le premier complète parfaitement le second et nous sommes assurés que pas un membre du *Bleun-Brug* ne désapprouve un seul article du programme plus large de l'Adsao. Rien n'empêchera donc qu'en des temps meilleurs les deux Associations ne se rencontrent pour défendre les droits de la culture bretonne.

## UN PROGRAMME D'ACTION PRACTIQUE

On admet généralement que, de toutes les Associations qui servent la Bretagne, l'Adsao est la seule qui offre à ses adhérents un programme complet, précis, pratique, d'action immédiate.

Son but, on le sait, est de préparer et de conquérir un statut légal qui permettra à la province d'assurer, par ses propres moyens, le libre essor de sa vie intellectuelle et la défense de ses intérêts économiques. Il veut le progrès breton dans tous les domaines et il est persuadé que ce progrès se fera principalement par les Bretons eux-mêmes.

Comment se propose-t-il de réaliser son idéal ?

1° *Par l'éducation populaire.* — Conférences, journaux, revue, tracts, affiches, apostolat individuel, autant de moyens qu'il emploie pour développer chez nos compatriotes, avec la conscience de leurs devoirs envers le pays natal et envers l'Etat français, la connaissance de leurs droits et de leurs intérêts collectifs. Il obtient ainsi l'adhésion éclairée d'un nombre croissant de Bretons et espère, avec eux, constituer la grande fédération populaire qui sera l'indispensable levier de notre relèvement.

2° *Par l'action civique.* — Sur ce terrain, trois revendications appellent l'activité de l'Adsao: il s'efforce: a) de faire que la Bretagne ait à la Chambre et au Sénat un nombre de représentants proportionné

au nombre de ses habitants et soit ainsi mieux en état de mettre un terme aux injustices dont elle est fondée à se plaindre; b) de décider nos sénateurs et députés à constituer, en dehors et au-dessus des partis, un groupe parlementaire de défense des intérêts bretons; c) et surtout d'obtenir le vote de la proposition Hennessy. Cette proposition, l'Adsoa l'adopte parce qu'au dire de Charles Brun, elle est, en matière d'organisation régionale, la plus complète et la plus hardie. En dotant la Bretagne d'une assemblée élective, d'un pouvoir exécutif et d'un budget propre; en augmentant les prérogatives de nos conseils d'arrondissement; en organisant l'autonomie des communes aujourd'hui serves de la préfecture, cette réforme contribuerait grandement, croyons-nous au développement de la prospérité bretonne.

Dira-t-on que cette réforme est lointaine ? Nous reconnaitrons que bien que la réforme de l'Etat dans un sens régionaliste figure en bonne place au programme de tous les partis, de graves, de redoutables problèmes accapareront plusieurs mois encore l'activité de l'Etat. Mais tout a une fin, même la queue de la guerre et outre qu'un intense mouvement d'opinion peut hâter le vote de la proposition, dès à présent nous avons entre les mains une loi de 1929 qui permet aux Conseils généraux de se concerter pour l'étude et la défense des intérêts communs à plusieurs départements. Ils peuvent ainsi, dès maintenant, rendre d'inappréciables services à la région bretonne tout entière et en même temps, jeter les bases solides de l'assemblée régionale; double raison pour que l'Adsoa, par son action auprès des électeurs et auprès des élus eux-mêmes, s'évertue à obtenir que cette loi sur les syndicats interdépartementaux soit largement utilisée dans notre pays.

On le comprend, en effet; pour aboutir, toutes ces revendications dont le bon sens proclame l'utilité exigent, de la part de nos militants, une activité vigoureuse et persévérante. A toutes les élections communales, cantonales, législatives ils se feront un devoir de les présenter à tous les candidats, de les soutenir par la voie des journaux, aux tribunes des réunions populaires, par leurs bulletins de vote.

3° *Par l'organisation professionnelle.* — Dans ce domaine, l'Adsoa se défend de vouloir remplacer aucun organisation existante; il applaudit aux résultats déjà réalisés par nos Chambres de commerce, nos diverses institutions agricoles, nos syndicats industriels, ouvriers et patronaux, etc.; il engage chaleureusement ses membres à les soutenir de leur adhésion et de leur dévouement le plus actif, à en réclamer la fédération par catégories dans le cadre de la Bretagne et à préparer ainsi la formation de ce Conseil supérieur des intérêts bretons qui rassemblerait des représentants qualifiés de toutes les professions, manuelles et libérales et aurait mandat de promouvoir le progrès breton dans tous les sens.

Ce rapprochement, si désirable de nos dirigeants professionnels, il

se réalise sous nos yeux grâce à la propagande de l'Adsoa et de ses amis et sous la pression des nécessités économiques. Nos Chambres d'Agriculture et de Commerce, par exemple, ne se sont-elles pas mises d'accord pour adopter la marque « Bretagne », en réglementer et en contrôler l'application aux produits méritants de notre sol ? Le reste viendra, car tous les intérêts bretons sont solidaires et la devise : « Tous pour un » trop profitable pour qu'on diffère toujours de la mettre en pratique.

Ce rapide aperçu indique assez quel vaste et utile labeur attend les hommes de l'Adsoa. Il nous change heureusement des revendications lunaires où se sont complu trop de mêcheurs de rêves. C'est un programme pratique, constructif, réalisable, que l'Adsoa présente aux générations de la guerre et à la jeunesse avide de réalisations.

Nos orateurs le présentèrent à la population de Plouguerneau avec un magnifique élan de conviction que récompensèrent les nombreuses adhésions recueillies séance tenante dans ses rangs.

---

### La Troupe de l'« Adsoa » travaille

---

C'est à Plougonvelin que la jeune Troupe a reçu le baptême du feu, devant une salle qui n'était pas énorme, mais pleine à craquer. Hommes, femmes, enfants s'y pressaient, avides de voir retracer des scènes de vie bretonne; car c'est la Bretagne, celle des hommes de mer, qui travaille, lutte et souffre, au long de la *Mer natale* et le *Gardien de Phare*; c'est l'attachement invincible au pays, c'est l'amour héroïque du devoir qui vibrent dans l'un et l'autre drame.

Une comédie de Labiche, *l'Affaire de la rue de Lourcine*, a mis la note amusante dans cette séance vraiment éducative et charmante.

Quant aux acteurs, il n'y a qu'une voix pour célébrer leur talent fait d'aisance et de chaude sincérité.

A Locmaria-Plouzané, où ils ont donné leur seconde représentation, même succès. M. le recteur de la paroisse, qui avait bien voulu en accepter la présidence, les a félicités de mettre leur cœur et leur art au service de la Cause bretonne.

Et nul compliment ne pouvait leur être plus agréable.

---

### BRETONS

Lisez l'« ADSSAO »

**Kanouk en Noz**

De Xavier DE LANGLAIS  
(Editions Gwalarn)

Illustré, par l'auteur, de 22 bois originaux.

Une œuvre bretonne unique et un grand exemple.

Ces poèmes, d'une inspiration très haute, atteignent au Symbole. Baignés d'une tendresse enveloppante, souvent triste, jamais désespérée, ils sont vraiment *des chants dans la nuit dédiés à la lumière*.

Et maintenant, le livre refermé, qui faut-il admirer davantage, du Poète ou de l'Artiste, aussi puissamment expressifs et aussi sûrs de leur voie l'un que l'autre?

Il a été tiré à part de cette édition : un ex. sur Chine véritable (épuisé), 5 ex. sur Japon, 10 ex. sur Hollande, 50 ex. sur Rives.

(Japon, 100 fr.; Hollande, 50 fr.; Rives, 20 fr.)

Ecrire à Xavier de Langlais, Surzur, par Vannes (Morbihan).

L'Administrateur-Gérant: A. MÉNEZ.

**HERNIE**

Chutes de la matrice. — Déplacements des organes

**par la Méthode LEROY**

Combien nombreux, hélas! sont ceux qui aujourd'hui portent encore de vulgaires *bandages PLUS DANGEREUX* pour eux que leur propre infirmité.

Et cependant un **TRAITEMENT RATIONNEL** appliqué par les soins d'un *spécialiste* a toujours raison de cette infirmité **GRAVE ET TROP SOUVENT MORTELLE**. La science a fait de tels progrès dans ce sens, que la **GUÉRISON DE LA HERNIE** n'est plus un vain mot, et devant les *résultats obtenus*, il devient pour nous un *devoir de prévenir* nos lecteurs et lectrices atteints de: **HERNIES, EFFORTS, DESCENTES, HEINS MOBILES**, etc., de ne rien entreprendre avant d'avoir fait appel aux *conseils éclairés de notre renommé praticien de PARIS*, qui vous recevra de 9 heures à 3 heures à:

**BREST tous les lundis et dimanches matin, en son cabinet**

**Ets LEROY, Spécialiste, 19, rue Emile Zola, Brest**  
**Angle place La Tour d'Auvergne. — Téléphone 22-78**

**AMEUBLEMENTS M<sup>on</sup> P. COELENBIER**

43, Rue Emile Zola - BREST

TAPISSERIE — Rayon spécial de Tapis

BOIS FORGÉ

LOCATION

Maison Aug. LÉON (Fondée en 1849)

**CH. PONT, SUCC<sup>R</sup>**

Tailleur Civil et Militaire

BREST — 59, Rue de Siam, 59 — BREST

Parents !

Vous êtes soucieux de l'intérêt de vos enfants. Vous voulez donner à votre fils, à votre fille, les connaissances indispensables qui les mettent à l'abri de toute éventualité.

Ne décidez rien sans avoir consulté :

**L'ÉCOLE PIGIER**

15 bis, Rue de la Mairie à BREST

L'ÉCOLE PIGIER enseigne pratiquement la comptabilité, la sténographie, la dactylographie, la correspondance commerciale, le calcul rapide, l'écriture et l'orthographe.

Enseignement individuel. Placement des élèves.

**ASSURANCES**

Sur la Vie  
Contre l'Incendie  
Contre les Accidents

**R. BATTAS, 50, Rue d'Aiguillon - BREST**

Téléphone : 20-43

**AUX MONTRES DE BESANÇON**

BAGUES DE FIANÇAILLES - ALLIANCES

Cadeaux pour Mariages

Montres des meilleures fabrications

Dépôtaires des Chronomètres

LIP et OMEGA

**PRONOST Frères**

7, Rue Jean Jaurès (près la Place de la Liberté)

**BREST**



# P. STÉPHAN

CHARBONS

Rue Amiral Nielly - PORT DE COMMERCE  
BREST

Téléph. 22-58

Entreprise Générale de Peinture et Vitrerie

Tout ce qui concerne :

La Miroiterie.

La Décoration.

Le Papier peint.

*Laul Quinquis*

9, Rue du Château, 9

BREST

Téléphone : 20-98

R. C. Brest 751

Carénage de Navires

## CHUPIN & BOULARD

QUINCAILLERIE

BREST - 11, Rue Louis Pasteur - BREST

ARTICLES DE MÉNAGE - OUTILS AGRICOLES  
PEINTURE - FERS

⚡ ENTREPRISES GÉNÉRALES DE DÉMÉNAGEMENTS ET CAMIONNAGE ⚡

J. PLOUE — Transports Automobiles - Transit — J. COLLIÈRE

**PLOUÉ PÈRE & FILS & LE CALVEZ**

S. A. R. L. Capital 500.000 Francs

BREST - 36, Rue de Siam - BREST

R. C. Brest 1229

Garde-meubles, Entrepôts : 62, Boulevard Gambetta

TELEPHONES

Bureaux : 36, rue de Siam - 20-58  
Dépôt Kérinou... 25-10

## PRODUITS FÉLIX POTIN

Maison L. VASSEUR

Téléph. 26-24

BREST - 103, rue de Siam, 103 - BREST

SES VINS - SES CAFÉS

Succursales : 22, rue de la Mairie ; 68, rue Jean Jaurès - BREST  
& SAINT-PIERRE-QUILBIGNON

R. C. 3319

Téléphone 25-24

NOUVEAUTÉS ÉLÉGANTES  
COUTURE

A LA

**DUCHESSE ANNE**

LECOURTIER Sœurs

41, rue de Siam

BREST

## Ateliers & Chantiers GOURIO

Port de Commerce - BREST

Constructions, réparations, installations industrielles et navales

CHARPENTAGE — CARÉNAGE — CALFATAGE

Mécanique générale — Constructions métalliques

Forge — Chaudronnerie — Soudure électrique et autogène

MACHINES ET MOTEURS

Matériel pour travaux publics, mines, carrières et travaux sous-marins

BUREAUX :

54, quai de la Douane

ATELIERS ET CHANTIERS :

Face le bassin de radoub

Téléph. 24-86

Adresse télégraphique : GOURIBERT-BREST

R. C. Brest, 942

## ENTREPRISE DE PEINTURE

TÉLÉPHONE 22-62

R. C. BREST 7.989

J. RAUB

3, Rue Jean Jaurès - BREST

DROGUERIE, PAPIERS PEINTS, ENCADREMENTS

## Librairie LE JAN

27, Rue de Siam - BREST

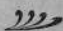
Tous les LIVRES Français et Bretons  
Fournitures pour Ecoles et Bureaux

## AMEUBLEMENTS L. LE BIAN

1<sup>re</sup> firme de MEUBLES & LITERIE de BRETAGNE

Le plus grand choix de MEUBLES  
Les plus belles LITERIES et Couvertures  
Les plus bas PRIX

HO TY, 5-7, rue Jean Jaurès.  
19 à 25, place de la Liberté.  
34, place Marcelin Berthelot.

BREST 

Toutes les dernières nouveautés pour :

*Souvenirs*  
*Cadeaux de Fêtes*  
*& de Mariages*

### R. JULIEN

25, Rue de la Mairie  
Anciennement 49, rue de Siam  
**BREST**  
Téléphone : 1-60

Nombreuses occasions  
en  
**ORFÈVREURIE - ARGENT**  
**BIJOUX - DIAMANTS**  
Expertises gratuites de :  
**BIJOUX - ORFÈVREURIE**  
**OBJETS ANCIENS**

Imp. soc. an. Union rég. du Finistère, Brest.

# DOCKS DE L'OUEST

600 Succursales  
NANTES - BREST

Ne vendent que

## des VINS de Table supérieurs

Pas de vins ordinaires

**EPICERIE - MERCERIE**

Timbres-prime sur tous les articles

À qualité égale : Prix inférieur  
À prix égal : Qualité supérieure

